COVID-19 – Port du masque – Etablissements scolaires – Val d’Oise (01/09/2020)

L’Arrêté Préfectoral n°2020-627 daté du 28/08/2020 impose le port du masque dans les établissements scolaires du Val d’Oise et à leurs abords à compter du 01/09/2020.

GDE Erreur: Erreur lors de la récupération du fichier - si nécessaire, arrêtez la vérification d'erreurs (404:Not Found)